

AMENAGEMENTS ROUTIERS

20/05 : Mise en circulation de la deuxième phase de la déviation de Pringy

Lundi 20 mai, Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie et Jean-Luc Rigaut, Président du Grand Annecy procéderont à la mise en circulation de la deuxième phase de la déviation de Pringy. Cette opération menée sous maîtrise d'ouvrage du Département, consistait à construire une voie de contournement dont le tracé démarre au giratoire sur la RD 14, puis longe l'autoroute A41 pour venir se raccorder sur la RD 1201 au nord de Pringy. Un giratoire intermédiaire est créé sur la déviation avec une branche qui relie la RD 172, route de Proméry. Le coût de cette 2^e phase s'élève à 23 M€, financé à hauteur de 50% par le Département et 50% par le Grand Annecy.

La déviation de Pringy, en bref :

Phase 1 : Section Sud :
raccordement à la RD 1201 au Sud au giratoire d'échange avec la RD 14

> Mise en service en septembre 2014,

> Coût : **4,2 M€**

Phase 2 : Section nord

> Mise en service le 20 mai 2019,

> Coût : **23 M€**

Répartition financière :

50 % Département,
50 % Grand Annecy

Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie, Jean-Luc Rigaut, Président du Grand Annecy, ont le plaisir de vous convier à la mise en circulation de la déviation de Pringy,

Lundi 20 mai à 9h30,

à Pringy (stationnement au parking de la gare - cf plan d'accueil au verso)

En présence de :

Françoise Camusso, Vice-présidente du Grand Annecy, chargée des infrastructures, 1^{ère} Vice-Présidente du Département

Denis Duvernay, Vice-président du Département, chargé des infrastructures,

Jean-François Piccone, Maire délégué de Pringy,

Roland Daviet, Maire d'Epagny-Metz-Tessy,

Laure Townley-Bazaille, Vice-Présidente, et **François Excoffier**, tous deux Conseillers départementaux du canton d'Annecy-le-Vieux

La RD 1201 est un axe structurant du Département qui relie Annecy à Saint-Julien-en-Genevois et par extension au bassin genevois. Le trafic de transit est particulièrement fort et traverse le centre bourg de Pringy. **L'objectif premier de l'opération de création de la déviation de Pringy est de dévier le trafic de transit du centre bourg** pour permettre de développer l'habitat et le commerce, tout en limitant les nuisances sonores. Elle permettra également d'améliorer la desserte du hameau de Proméry et de la zone d'activités de La Ravoire.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Cécile Menu

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 74 25 73 63 / 04 50 33 49 89

✉ media@hautesavoie.fr

📄 hautesavoie.fr/espacepresse

🐦 @htesavoiepresse

Plan d'accueil :

